Evaluation des processus de formulation des politiques agricoles et de sécurité alimentaire au Mali :

Une enquête auprès des parties prenantes,

Mai 2017

Contexte de l'étude

L'enquête proposée fait partie de Feed the Future Mali Projet de recherche sur les politiques de sécurité alimentaire au Mali (PRePoSAM) et a pour objet d'étudier l'architecture institutionnelle et la qualité des processus de formulation des politiques dans le secteur Agricole et la sécurité alimentaire au Mali. Ce projet est géré conjointement par l'Institut d'Economie Rural (IER) du Ministère de l'Agriculture, l'Institut Polytechnique Rural (IPR/IFRA) du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et l'Université de l'État du Michigan (MSU) avec un financement de la Mission Mali de l'Agence américaine pour le développement international (USAID).

Des enquêtes similaires sont menées par le projet Food Security Policy (FSP) dans d'autres pays en Afrique (Nigéria, Sénégal et Tanzanie) et en Asie (pays à préciser) pour dégager les leçons de meilleures pratiques sur le renforcement des processus de formulation des politiques sur les questions agricoles et de la sécurité alimentaire.

Les répondants à la présente enquête seront contactés à nouveau deux ans après le premier passage pour une mise à jour de l'évaluation sur les sujets abordés afin de mieux comprendre les changements dans l'architecture institutionnelle et la qualité des processus de formulation des politiques Agricoles et la sécurité alimentaire au Mali.

Il convient de préciser que vous êtes libre de choisir volontairement de participer à cette enquête, de refuser de répondre à certaines questions, ou cesser de participer à tout moment. Si vous choisissez de participer, votre aide dans la réponse à ces questions sera grandement appréciée. Vos réponses resteront strictement confidentielles. Vos réponses seront résumées avec celles d'autres parties prenantes au Sénégal et éventuellement d'autres pays. Seules les moyennes générales de l'analyse seront présentées. Pour toute question sur l'étude, veuillez contacter Monsieur XYZ du PRePoSAM (tel. ### ; cel : ###).

Au cours de cette enquête, les données seront collectées sur les aspects suivants :

- **A. Identification de l'interviewé ;**
- **B. Qualité *du processus* de formulation des politiques Agricoles et de sécurité alimentaire ;**
- **C. Qualité *de l'architecture institutionnelle* de formulation des politiques agricoles et de sécurité alimentaire**
- **D. Facteurs qui influent sur la formulation de nouvelles politiques agricoles et de sécurité alimentaire**

A. Identification de l'interviewé :

A1. Nom: _____

A2. Genre : 1. homme _____ 2. femme _____

A3. Structure/Organisation _____

A4. Poste : _____

A5. Durée avec la structure ou l'organisation _____ ans

A6. Durant l'année 2016 (janvier à décembre) quel est le nombre d'ateliers, de présentations ou de réunions relatifs à la politique Agricole (y compris la sécurité alimentaire) auxquels vous avez participé ? _____

A7. Avez-vous participé au processus de formulation d'une politique Agricole ou de sécurité alimentaire ?

a. 1=Oui : ____ 0=Non : _____
b. Lesquelles ? _____
c. En quelle qualité ? _____

A8. Quel jugement faites-vous de l'influence de votre organisation sur le processus de changement des politiques agricoles

0 aucune influence

1 influence limitée

2 influences modérées

3 influences élevées

B. Qualité *du processus* de formulation des politiques agricoles et de sécurité alimentaire

Critères d'évaluation 0 = nulle;1 = modeste; 2 = bon ; 3 = excellent	Votre appréciation			
	0	1	2	3
Il existe un dialogue systématique sur les questions de politiques agricoles entre				
B1. les représentants des administrations publiques et d'autres parties prenantes				
B2. les représentants du secteur des administrations publiques et votre institution				
Dans ces dialogues, le gouvernement prend en compte les avis				
B3. des parties prenantes				
B4. de votre institution				
B5. Les avis de votre institution sont pris en compte par les acteurs autres que le gouvernement				

Qui participent de manière efficace au dialogue sur les politiques agricoles et de sécurité alimentaire?				
B6. Les agriculteurs ou leurs représentants				
B7. Le secteur privé				
B8. Les Organisations de la société civile (OSC) et les ONG				
B9. Les instituts universitaires et de recherche				
B10. Les partenaires financiers du secteur agricole				
Qualité du processus de formulation				
B11. Les systèmes actuels d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi sont capables de répondre aux questions urgentes de manière efficace				
B12. Le dialogue sur les politiques est fondé sur une compréhension claire de la faisabilité, des forces et des faiblesses des options politiques envisagées				
Élaboration des politiques agricole et de sécurité alimentaire				
B13. Il existe une procédure formelle pour l'élaboration et la validation des politiques clairement définie et bien comprise par les parties prenantes				
B14. L'élaboration des politiques, des stratégies, des lois et des règlements sur les questions agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle obéissent systématiquement à un processus formel de prise de décision				
B15.Les processus d'élaboration de politiques agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle sont fondés sur des preuves (données et analyses rigoureuses)				
Exécution des politiques agricoles et de sécurité alimentaire				
B16**.** Le gouvernement a une capacité robuste de mise en œuvre des politiques agricoles				
B17. Les parties prenantes ont la capacité de s'engager efficacement avec le gouvernement dans l'analyse et la diffusion des politiques agricoles et de sécurité alimentaire				
Évaluation des politiques agricoles et de sécurité alimentaire				
B18. Le gouvernement évalue de façon ouverte, transparente et en temps opportun la performance du secteur agricole				
B19. L'évaluation de la performance du secteur agricole implique activement les représentants des producteurs, les collectivités locales, le secteur privé dans l'agriculture, les OSC, les partenaires financiers et les ONG				
B20. Il existe un système public et transparent de partage de données et d'informations qui rend possibles les évaluations fondées sur des preuves, pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques agricoles et de sécurité alimentaire				
B21. Le pays a la capacité de mener efficacement des analyses indépendantes dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire				

C. Qualité *de l'architecture institutionnelle* de formulation des politiques agricoles et de sécurité alimentaire

Critères d'évaluation 0 = nulle;1 = modeste; 2 = bon ; 3 = excellent	Votre appréciation			
	0	1	2	3
Existence d'un groupe de travail inclusif qui coordonne et harmonise les politiques agricoles et de sécurité alimentaire?				
C1. Oui ou non (0=non 3=oui)				
Si oui, veuillez préciser ce groupe : _____				

Comment fonctionne ce groupe de travail?				
C2. Il est opérationnel				
C3. Il est efficace				
C4. Les discussions sont basées sur une connaissance réelle du secteur agricole				
C5. Il sait défendre ses positions sur la conception des politiques et des programmes				
C6. Les positions sont formellement transmises à l'autorité publique				
C7. Les propositions sont prises en compte par l'autorité publique				
C8. Les propositions sont immédiatement suivies d'actions de la part de ses membres				
Votre participation dans les groupes de travail technique du secteur agricole				
C9. Avez-vous participé dans un groupe de travail technique du secteur agricole au courant des derniers 12 mois?(0=non 3=oui)				
Si oui, lequel ?				
Fonctionnement de ces groupes de travail technique (si applicable):				
C10. Ils sont opérationnels				
C11. Ils sont efficaces				
C12. Ils se réunissent fréquemment				
C13. Les discussions sont fondées sur des informations fiables et des analyses rigoureuses				
C14.Ils prennent des décisions claires/pertinentes				
C15. Ils communiquent clairement au groupe coordonnateur ses recommandations				
C16. Les décisions/recommandations sont prises en compte par le groupe coordinateur				
Cadre globale de politiques				
C17. Le contenu des politiques et stratégies sont en conformité avec le cadre de politique générale du secteur				
C18. Le gouvernement a adopté la transparence et le débat dans les prises de décisions.				
Exécution des politiques agricoles				
C19. Les ressources nécessaires sont mobilisées pour la mise en œuvre des décisions politiques				
Suivi évaluation				
C20. Un système efficace d'évaluation des résultats dans le secteur est en place				
C21. Le système d'évaluation des résultats dans le secteur mis en place est fonctionnel				
C22. Des données pertinentes et de qualité sur la performance du secteur agricole sont mises à la disposition des décideurs et du public en temps opportun.				
Partenaires techniques et financiers				
C23. Il existe un forum efficace de coordination des partenaires techniques et financiers.				
C24. En général, les PTF prennent des engagements clairs, réalistes et fondés.				
C25. Les PTF ont adopté la transparence dans les processus de prise de décisions.				
Votre avis global				
C26. Le gouvernement a adopté la transparence et le débat dans le processus de formulation des politiques et de prises de décisions.				
C27. Etes-vous satisfait de la qualité globale du dialogue et de la coordination entre le gouvernement et les parties prenantes ?				

D. Facteurs qui influencent la formulation de nouvelles politiques agricoles et de sécurité alimentaire

D1. Identifiez une réforme de politique que vous connaissez le mieux :

_____

D2. Citez les trois principaux facteurs qui ont motivé cette réforme:

a)-

b)-

c)-

Evaluez l'importance des facteurs suivants comme motivations de cette réforme

Facteurs contribuant aux reformes	Spécifier si possible lesquels	Importance du facteur			
		peu			très
		0	1	2	3
D3. Un événement qui déclenche la réforme					
D4. Un groupe de pression					
D5. Problème pertinent pour des groupes socio - professionnels particuliers de la population ?					
D6. Un problème urgent					
D7. Couverture du problème par les média locaux ?					
D8. Idées et convictions des dirigeants qui ont initié la réforme					
D9. Idées et convictions des autorités politiques ?					
D10. Idées et convictions des PTF ?					
D11. Résultats de recherche ?					
. Rapport d'étude des coûts-avantages ?					
D13. Capacité d'exécution (ressources humaines et institutionnelles) ?					
D14. Considérations politiques ?					